

Les « Plantes À Traire » : une technologie écologique, innovante et rentable

À Nancy, Plant Advanced Technologies PAT récolte des molécules sur des racines de plantes, cultivées hors sol. La technologie PAT plantes à traire® permet d'obtenir des biomolécules végétales qu'il serait très difficile d'obtenir en milieu naturel. Les filières de la cosmétique travaillent déjà avec cette jeune entreprise de 25 personnes. Explications d'Anaïs Thévenin, assistante marketing.

20/07/2014 16:36  [technologies](#)  [entreprises](#)

LES « PLANTES À TRAIRE » : UNE TECHNOLOGIE ÉCOLOGIQUE,
INNOVANTE ET RENTABLE

Comment est née cette innovation des « Plantes À Traire » ?

Anaïs Thévenin : La technologie des Plantes À Traire®, a été développée par les chercheurs Frédéric Bourgaud et Eric Gontier, qui avec Jean-Paul Fèvre, ont cofondé la société Plant Advanced Technologies PAT en 2005. C'est également la date à laquelle PAT a obtenu une licence exclusive mondiale de la part d'INRA et Université de Lorraine. C'est avec Chanel, en 2012, qu'a été signé le premier contrat de fourniture d'un nouvel actif de plantes.

En quoi consiste ce procédé ?

Anaïs Thévenin : Il consiste à stimuler la production de principes actifs naturels, que l'on extrait par exsudation racinaire de plantes cultivées en aéroponie, c'est-à-dire hors sol. Utilisée comme alternative à la culture in-vitro de cellules végétales, cette technologie est particulièrement intéressante pour les molécules à haute valeur ajoutée issues de plantes protégées et menacées.

Quels sont les avantages de cette technologie ?

Anaïs Thévenin : PAT plantes à traire® est un procédé à la fois performant et écologique, respectant la biodiversité. Tout en réduisant les coûts de production et l'impact sur les ressources naturelles, il permet d'obtenir un rendement supérieur à celui d'une culture végétale traditionnelle grâce à la stimulation des plantes. Celles-ci ne sont pas détruites et peuvent être reconditionnées pour plusieurs cycles de production. Grâce à six « traites » (extraction des molécules des racines par solvant) par an, on multiplie ainsi par 300 la teneur en molécules d'intérêt (à haute valeur ajoutée). L'optimisation de tous les paramètres jusqu'à la récolte permet en outre d'obtenir l'extrait le plus pur possible.

Et auprès de qui commercialisez-vous ces extraits récoltés ?

Anaïs Thévenin : Nos principaux clients sont les grandes marques internationales de cosmétique, pour une grande part, attirées par des extraits naturels innovants pouvant même provenir des racines de plantes rares ou difficiles à cultiver autrement. Viennent ensuite la pharmacie et l'agrochimie (pesticides naturels).

Quels sont actuellement vos principaux axes de développement ?

Anaïs Thévenin : Cotée sur le marché NYSE Euronext Paris depuis 2009, l'entreprise emploie aujourd'hui 25 personnes avec les saisonniers.

Au niveau des infrastructures, nous avons acheté une serre de quatre hectares – nous disposons jusqu'alors de 6000 M2 en location -, dont une partie est encore en travaux. Cette nouvelle serre devrait nous permettre de nous développer encore davantage.

Enfin, PAT est également partenaire des projets BIOPROLOR et SmartCell. Le premier est lorrain et vise la commercialisation au niveau mondial de nouveaux produits cosmétiques et pharmaceutiques.

Le second est un projet européen rassemblant des partenaires internationaux. Le but étant de mettre au point des instruments capables de faire fabriquer par des cellules végétales des produits pharmaceutiques intéressants.

À lire aussi : [PAT trouve en Lorraine un terreau fertile pour la bio-pharmacie](#)